

LE

CARDINAL D'AILLY

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

Par M. Aubrelisque,

MEMBRE TITULAIRE.

Quelques auteurs ont prétendu contester à la ville de Compiègne l'honneur d'avoir vu naître le cardinal Pierre d'Ailly.

Vous avez, dans un but de revendication bien légitime, mis à l'ordre du jour de la Société Historique la recherche de tous les renseignements qui peuvent concerner l'origine de notre illustre et docte compatriote, et je viens vous soumettre sommairement le résultat de mes investigations à cet égard.

Les documents que j'ai été à même de consulter sont, j'ai hâte de vous le dire, à peu près unanimes pour fixer à Compiègne le lieu de naissance de Pierre d'Ailly.

Mais il y avait en Picardie plusieurs terres du nom d'Ailly, et il est possible qu'une certaine confusion se soit produite entre les familles qui les habitaient et celle du cardinal. La terre d'Ailly sur Noye avait donné son nom à une branche de la maison de Clermont en Beauvoisis ; Celle d'Ailly sur

Somme avait été possédée par une branche de la maison de Picquigny. Enfin celle d'Ailly le Haut-Clocher était la principale et il en est sorti une suite nombreuse de seigneurs dont quelques-uns ont acquis une certaine renommée.

Dom Gillisson, qui terminait en 1648 son travail sur Compiègne si plein de faits et de renseignements précieux, et qu'il faut toujours consulter lorsqu'il s'agit de notre histoire locale, dit que Pierre d'Ailly naquit dans cette ville, sur la paroisse de Saint-Antoine où il fut baptisé et M. Lambert de Balhyer ajoute qu'il fut enfant de chœur dans cette église.

Tous les documents qui concernent le cardinal font remonter sa naissance à 1350.

Moréri dit dans son grand Dictionnaire Historique (Edition de 1749), qu'il était fils d'un boucher, mais rien ne paraît confirmer ce renseignement, qui ne ferait qu'ajouter d'ailleurs à son mérite personnel.

D'après la généalogie du cardinal donnée par Dom Gillisson, sa famille aurait autrefois porté le nom de Marguerite dit d'Ailly et il était fils de Colart d'Ailly, bourgeois de Compiègne et de Périne ou Péronelle ; petit fils de Pierre d'Ailly et d'Emmeline ; et arrière-petit-fils de Thomas d'Ailly et de Jeanne Harel.

Ces derniers avaient fondé en 1544, dans l'église Saint-Antoine, une chapelle dite de Saint-Léonard qui servit plus tard de sépulture à la famille d'Ailly et Dom Gillisson cite deux épitaphes qu'on y remarquait et dont l'une était ainsi conçue :

« *Ci-gît Colard d'Ailly, Bourgeois de Compiègne ainsi que Périne sa femme, père et mère du révérend père en Dieu Monsieur Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai et Cardinal de Rome. Priez Dieu pour leurs âmes.* »

Sur l'autre épitaphe en partie effacée, on lisait : « *Ci-gît Pierre d'Ailly l'aîné, jadis bourgeois de Compiègne et Emmeline sa femme et avec eux Colart d'Ailly leur fils,*

« bourgeois de Compiègne..... Roi notre Sire. Priez Dieu
« pour leurs âmes. »

Au mois de juin 1366, Colard d'Ailly et Péronelle sa femme, demeurant à Compiègne, donnaient « à maître Pierre d'Ailly, leur fils, étudiant à Paris, en la faculté de théologie, en accroissement de bien et pour agréablement continuer ses études et venir à perfection, une maison où les dits conjoints demeurent à présent, séant en la rue des Domeliers et tenant aux Frères Cordeliers aux quels elle fut jadis achetée; deux maisons en la courterie aux chevaux et une autre avec clos à Saint-Germain.

Le 19 décembre 1378, Pierre d'Ailly, bachelier en théologie, achetait de Pierre de Villers et Jeanne Malard sa femme une maison, cour, jardin et pourpris à Morierval et M. de Beauvillé, dans son recueil de documents inédits concernant la Picardie, relate une quittance du 4 août 1399 donnée par Raoul Le Prestre, procureur du révérend père en Dieu maître Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, jadis évêque du Puy et concernant les mêmes biens.

Le 10 avril 1391, Pierre Lechangeur vendait à honorable et discrète personne maître Pierre d'Ailly, docteur en théologie, chancelier de l'église Notre Dame de Paris un surcens sur une maison appelée la maison de l'Ange, séant à Compiègne au change et tenant à la maison et à l'enseigne du Croissant appartenant audit Pierre d'Ailly.

Le 24 octobre 1392, Jean l'Autel, demeurant à Compiègne vendait encore à honorable et discrète personne monsieur Pierre d'Ailly, docteur en théologie, aumônier du Roi un surcens sur une maison et courtis séant à Compiègne, rue du Neuf-Pont.

Le 5 septembre 1402, Monseigneur Pierre Dailly, évêque de Cambrai donnait une horloge du prix de 10 écus d'or et constituait une rente au profit du curé de l'église Saint-

Antoine et de tous ses successeurs, à charge de dire, à toutes les messes célébrées au grand autel, la dernière collecte pour Monseigneur l'Evêque, son père, sa mère et les bienfaiteurs de la dite église. Au mois de juin de la même année, Monseigneur Pierre, évêque de Cambrai et comte de Cambrésis, constituait au profit des religieux de l'église de Saint-Nicolas au pont de Compiègne, un surcens ou rente de 30 sols parisis.

Il donnait encore en 1402, à l'église de Saint-Pierre au Mont de Chastre les biens qu'il avait acquis à Morienvall le 19 décembre 1378, à charge, par les révérends pères Célestins qui la desservaient de dire chaque année en leur église trois messes basses, l'une pour le Roi l'autre pour le donateur et la troisième pour Colart d'Ailly et Périne sa femme, père et mère d'icelui.

Le cardinal était fondateur des Célestins et leur a toujours témoigné un intérêt tout spécial. (Voir le travail lu par M. de Roucy, sur un ancien obituaire de Saint-Pierre. Séance de la Société du mois de janvier 1870.)

Enfin, nous pourrions citer un bien plus grand nombre de documents établissant péremptoirement que la ville de Compiègne a été le centre de la vie civile de Pierre d'Ailly, comme elle a incontestablement été le berceau de sa famille et le lieu de sa naissance.

Il y avait du reste à Compiègne, deux familles du nom de d'Ailly ; l'une dans les premiers rangs des bourgeois de la ville et l'autre, qui paraît être celle du cardinal, inférieure d'un degré, mais assez considérable cependant, puisque Colart d'Ailly, son père se trouve nommé le cinquième dans une assemblée tenue à l'hôtel de ville le 11 septembre 1364 et dans une autre assemblée tenue au château du Roi, le 11 mars suivant.

Les armes des deux familles étaient différentes et Claude

Robert dit, page 68 du *Gallia Christiana* que Pierre d'Ailly « Petrus Aliacensis seu de Aliaco, filius Colardi » portait en fausseté d'azur à la bande de gueule, accompagnée de six quinte-feuilles d'argent, trois en chef et trois en pointe.

Ces armes furent plus tard écartelées, du chef du Cardinal, avec celles du comté de Cambrésis, portant en champ d'or, trois lions d'argent armés et lampassés de gueule. (1).

Un document existant aux archives municipales mentionne la destruction, lors du siège de 1450, d'une maison d'Ailly, située rue des Chevaux et qui doit être une de celles qui avaient été données à Pierre-d'Ailly en 1366.

M. Graves, en s'occupant du canton de Ressons, parle d'une religieuse de l'abbaye de Monchy, nommée Jeanne d'Ailly qui fit, en 1460, rebâtir à ses frais la porte de l'église paroissiale et on ne sait si ce dernier renseignement se rapporte à la famille du Cardinal ou à celle dont il a été question plus haut.



(1) M. de Roucy a communiqué à la société depuis la lecture de ce travail une matrice de sceau en bronze trouvée dans un jardin du faubourg Hurtebise et dont nous donnons ici le dessin.—Ce sceau porte au centre d'un ornement gothique tréflé, un écusson portant une fasce chargée d'une étoile et accompagnée en chef d'une merlette accostée de deux coquilles et en pointe d'une autre merlette. On lit autour en caractères gothiques PIERRE D'AILLY: Il semble appartenir à la fin du XIV^e siècle.

L'éducation de Pierre d'Ailly fut, de la part de ses parents, l'objet de soins particuliers ; il acheva ses études à Paris, où il fut, en 1372, reçu boursier au collège de Navarre.

On a vu qu'il était, en 1378, bachelier en théologie ; après avoir pris, vers 1380, le bonnet de docteur, à l'Université de Paris, il y professa la philosophie et la théologie ; — il fut, à la même époque, pourvu d'un canonicat à Noyon, puis honoré, en 1386, de la dignité de chantre, à la même cathédrale.

Déjà grand maître du collège de Navarre, il fut choisi par l'Université, en 1387, pour aller poursuivre à Avignon, devant le pape Clément VII, la condamnation de quelques propositions avancées par Jean de Montesson, touchant diverses matières religieuses ; il s'acquitta de cette mission avec un tel succès qu'il fut, à son retour, nommé Chancelier de l'Université, puis aumônier et confesseur du Roi Charles VI ; certains documents de cette époque lui donnent même le titre de grand aumônier de France et il a rempli en effet les fonctions de cette charge.

En 1391, il résigna le titre de chantre de la cathédrale de Noyon et permuta son canonicat contre un titre de chanoine de Saint-Clément de Compiègne.

Il fut, vers la même époque, nommé Archidiacre de Cambrai et plus tard Trésorier de la Sainte Chapelle de Paris.

On lit dans le dictionnaire de Moréri (Edition de 1683,) qu'il fut évêque de Belley ; Claude Robert le désigne comme évêque de Lavour et Dom Gillisson dit aussi qu'il a été évêque de Viviers-lez-Lavour, département du Tarn ; mais rien ne vient corroborer ces renseignements assez douteux.

Il est certain qu'il fut, vers 1395 ou 1396, nommé successivement aux évêchés de Puy et de Cambrai, mais qu'il ne prit possession que de ce dernier siège, avec le titre de comte de Cambrésis.

Il se démit alors des fonctions de chancelier de l'Université de Paris en faveur du célèbre Gerson, qui avait été son disciple au collège de Navarre, en même temps que Nicolas de Clémaugis.

Le Roi donna diverses missions à Pierre d'Ailly, particulièrement à l'occasion du schisme qui divisait l'église romaine. En 1405, il était à Gènes où il prêcha avec tant de force sur la Sainte Trinité que l'antipape Pierre de Lune qui prit le nom de Benoît XIII et fut plus tard déposé au concile de Constance, en institua la fête qu'on célèbre encore aujourd'hui.

En 1406, il fut, aux environs de la Chandeleur, envoyé par le Roi et l'Université, avec d'autres évêques et docteurs, en ambassade vers le même Benoît XIII ;

En 1409 il alla au concile de Pise.

Il fut, en 1411, élevé au cardinalat, au titre de Saint-Chrisogone par le pape Jean XXIII, qui l'envoya en Allemagne en qualité de légat.

Mais c'est surtout par la part qu'il prit au concile de Constance que Pierre d'Ailly s'est rendu célèbre.

Il fit avec les cardinaux des Ursins, d'Aquilée et de Florence partie de la commission chargée de rechercher la cause des hérésies et d'indiquer les remèdes qui pouvaient être de nature à en arrêter les progrès.

Il présida même la troisième session de ce fameux concile où il se fit remarquer par la force et la liberté de ses opinions justifiées par l'état de division dans lequel se trouvait alors l'église romaine, et il y fit décider que la retraite de Jean XXIII et de ses cardinaux n'enlevait au concile aucune espèce d'autorité ; soutint la supériorité des conciles sur le pape et exposa la nécessité d'une réforme dans l'église, à commencer par son chef.

Ses ouvrages respiraient d'ailleurs le même esprit et la

même liberté et dans son traité de la réforme de l'Eglise « libellus de emendatione ecclesie » il s'éleva contre le grand nombre des ordres mendiants, les excommunications, la multiplicité des fêtes et le faste des prélats.

Les premiers écrits de Pierre d'Ailly reposaient sur la philosophie scolastique qui prit le nom de nominalisme et qui, opposée au réalisme passionna si vivement les esprits aux 14^e et 15^e siècles, surtout en Allemagne.

Nous devons dire encore qu'il défendit l'astrologie judiciaire et citer son livre : « De concordantia astronomiæ cum theologia et astronomiæ cum historia, » dans lequel il fait coïncider les révolutions et la chute des religions et des empires avec les conjonctions des grandes planètes et soutient que le déluge et la naissance de Jésus-Christ ont pu être devinés par l'astronomie.

Je dois ajouter bien vite que si notre prélat réformateur n'a pas su s'affranchir entièrement de quelques-unes des erreurs de son siècle, il n'en fut pas moins une de ses lumières et qu'il mérita le surnom d'*Aigle des Doctes* ou *des Docteurs de la France* et de *Marteau de l'hérésie* ; Dom Gillisson y ajoute celui de maître des écoles et des mœurs.

Le cardinal s'était démis de son évêché lorsque Martin V le nomma légat à Avignon, et c'est dans cette ville qu'il mourut, en 1419 ou 1420, d'après Moréri et le 6 des ides d'août 1425, d'après Dom Gillisson.

Le collège de Navarre qu'il avait comblé de ses bienfaits, hérita de ses livres et de ses manuscrits dont la liste se trouve dans l'histoire de ce collège par Launois, dans le Gersoniana de Dupin, et en partie dans Dom Gillisson, (chapitre 4 du livre 3 des antiquités de Compiègne.)

Les traités et sermons du cardinal d'Ailly ont été imprimés à Strasbourg en 1490 ; mais j'ai le regret de vous dire que notre bibliothèque où les documents concernant l'histoire

local présentent tant de lacunes, ne possède aucune de ses œuvres.

Les Célestins de Paris ont prétendu, suivant Dom Gillison, être dépositaires des cendres de leur pieux fondateur.

Il est certain cependant que son corps fut transporté dans la cathédrale de Cambrai, où il fut inhumé derrière le grand autel, et parmi plusieurs épitaphes rappelées par Dom Gillison, celle qui suit, aussi rapportée en partie par Moréri, paraît la plus probable.

« Hic jacet reverendus pater dominus Petrus de Alliaco.

« Sacræ theologiæ doctor, cardinalis, quondam Episcopus

« Cameracensis, Ora pro eo.

« Mors rapuit Petrum petram subiit, putre corpus :

« Sed petram Christum spiritus ipse petit.

« Quisquis ades, precibus fer opem, semperque memento.

« Quod præter mores, omnia morte cadunt.

« Nam quid amor regum, quid opes, quid gloria durent

« Aspicias ; hæc aderant tunc mihi, nunc abeunt. (1)

Tels sont messieurs, les renseignements sommaires que je voulais vous soumettre pour établir que le cardinal d'Ailly est incontestablement un des enfants de notre cité et que nous avons le droit d'en être fiers.

L'administration municipale de Compiègne a honoré sa mémoire en donnant son nom à l'une de nos rues et nous devons comme elle saisir toutes les occasions de rappeler et d'honorer notre illustre et savant compatriote.

(1) Cette inscription est reproduite page 60 des Recherches sur l'Eglise Métropolitaine de Cambrai de Le Glay. 1825, in-4°. On trouve aussi, planche VI du même ouvrage, la gravure de la dalle tumulaire de ce prélat.